

**I. CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE****RICOH SMART INTEGRATION ET APPLICATIONS LOGICIELLES ASSOCIÉES**

Les termes et conditions suivants sont un accord juridique entre toute personne et/ou entité utilisant le service (« Vous » ou « Client ») et les sociétés affiliées de Ricoh Europe Plc ou ses distributeurs autorisés (« Ricoh ou Vendeur » selon le cas). En soumettant et finalisant une commande auprès de Ricoh pour le service, et avant votre utilisation du service, vous reconnaîtrez avoir lu et accepter d'être lié par les présentes conditions d'utilisation. Si vous n'acceptez pas les présentes conditions d'utilisation, Ricoh n'est pas disposé à vous accorder une licence pour le service ou tout logiciel ou documentation associé et vous devez immédiatement cesser d'utiliser le service et l'installation de tout logiciel associé, et retourner toute la documentation qui l'accompagne à Ricoh. Les présentes conditions d'utilisation, ainsi que votre commande et toutes autres conditions applicables relatives au logiciel, comprennent le contrat de licence entre les parties pour l'utilisation du service.

**1. Objet**

1.1 Les présentes Conditions Générales énoncent les conditions générales du service cloud de Ricoh dénommée « RICOH Smart Integration », qui vous permet d'utiliser des applications logicielles associées (« **Logiciels** » et/ou « **Applications** ») par le biais de certains appareils, notamment des imprimantes multifonctions et des tableaux blancs interactifs (« **Appareils** »), comme décrit plus précisément dans la documentation du Service ou du Logiciel (le « **Service** »). Le Service vous sera fourni conformément à un contrat de licence (« **Contrat de licence** ») conclu par Vous et l'entité affiliée de Ricoh concernée (ou le Vendeur) et qui confirmera (dans une confirmation de commande) les détails de l'affiliée de Ricoh ou du Vendeur (selon le cas), la période de licence, les détails de paiement, les Appareils applicables et d'autres détails pertinents à la fourniture du Service.

1.2 En ce qui concerne les Contrats de Licence entre vous et Ricoh directement, le Contrat de Licence intégrera ces conditions d'utilisation et toutes les conditions supplémentaires liées à un logiciel particulier faisant l'objet d'une licence dans le cadre du Contrat de Licence (qui peut inclure des conditions de licence tierces).

1.3 En ce qui concerne les Contrats de Licence entre Vous et le Vendeur, le Contrat de Licence comprendra les termes entre Vous et le Vendeur (y compris la confirmation de commande). En outre, ces Conditions d'utilisation et toutes les conditions applicables à des Logiciels ou Applications spécifiques (qui peuvent inclure des conditions de licence tierces) s'appliqueront entre Vous et Ricoh en tant que conditions de licence d'utilisateur final.

1.4 En cas d'incohérence ou de conflit entre les documents composant le Contrat de Licence entre Vous et Ricoh, les documents seront interprétés dans l'ordre de priorité suivant :  
(i) la confirmation de la commande ;  
(ii) les conditions applicables à des Logiciels ou Applications spécifiques ;  
(iii) les présentes conditions générales de Service.

1.5 En cas d'incohérence ou de conflit entre les documents composant le Contrat de Licence entre Vous et le Vendeur, les documents seront interprétés dans l'ordre de priorité suivant :  
(i) les conditions applicables à des Logiciels ou Applications spécifiques ;  
(ii) les présentes Conditions d'utilisation (la confirmation de la commande entre Vous et le Vendeur n'affectera pas les présentes Conditions générales de Service).

**2. Service**

2.1 Le Service peut inclure des montants raisonnables de téléphone et d'assistance en ligne, comme indiqué dans le Contrat de Licence ou comme décrit dans la documentation

appllicable. Tout support sur site ne sera pas inclus dans le Service et pourra être fourni par votre Vendeur ou son sous-traitant sous réserve du paiement de frais supplémentaires.

2.2 Vous reconnaîtrez et acceptez que le Service, et/ou certains Logiciels ou Applications accessibles via le Service, est conçu pour être exploité sur une page de portail telle que désignée et fournie par Ricoh (« Page de portail »), et que Vous devez fournir des informations de compte comme raisonnablement demandé par Ricoh pour terminer le processus d'inscription pour la Page de portail.

2.3 Ricoh fait ses meilleurs efforts pour s'assurer que le Service sera disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et, lorsque cela est possible, tente de planifier une maintenance préventive de routine pendant les heures creuses. Toutefois, Votre accès au Service et votre utilisation du Service peuvent être indisponibles pendant toute la durée d'un temps d'arrêt imprévu ou non programmé ou d'indisponibilité d'une partie ou de la totalité du Service pour quelque raison que ce soit, notamment en raison de pannes de courant, de pannes de système, de problèmes inhérents à l'utilisation d'Internet et des communications électroniques, de défaillance de Ricoh ou de ses fournisseurs de services tiers (y compris les télécommunications, l'hébergement et les fournisseurs d'énergie) ou d'autres interruptions. En outre, Ricoh a le droit, sans aucune responsabilité envers Vous, de suspendre ou de limiter l'accès au Service à tout moment :

- (i) pour des temps d'arrêt programmés afin de permettre à Ricoh d'effectuer des travaux de maintenance ou d'apporter des modifications au Service, ou
- (ii) dans le cas d'une attaque par déni de service ou d'une autre attaque sur le Service ou d'un autre événement que Ricoh détermine, à sa seule discrétion, être susceptible de créer un risque pour le Service, pour Ricoh ou pour tout autre client de Ricoh si le Service n'était pas suspendu. Ricoh prendra des mesures raisonnables pour minimiser cette perturbation lorsqu'elle est sous le contrôle raisonnable de Ricoh. **VOUS ACCEPTEZ QUE RICOH NE SOIT PAS RESPONSABLE DE TOUTE INTERRUPTION, PERTURBATION, INDISPONIBILITÉ OU SUSPENSION DU SERVICE.**

2.4 Ricoh fera tous les efforts raisonnables pour fournir le Service conformément à la documentation relative au Service.

2.5 Le Service et tous les Logiciels et Applications sont mis à disposition à des fins commerciales uniquement et ne peuvent être utilisés à des fins personnelles ou domestiques.

**3. Commande**

3.1 Vous devez commander (« **Commande** ») un abonnement au Service (ou à une partie de celui-ci) en soumettant une demande de licence au Vendeur. Une fois votre commande acceptée par votre Vendeur, Vous reconnaîtrez que votre commande et la fourniture du Service par votre Vendeur seront soumises à votre acceptation de toutes les conditions du Contrat de Licence (y compris les conditions de Service énoncées dans les présentes), et à votre paiement de tous les frais applicables en relation avec le Service. Vous reconnaîtrez également que Votre Contrat de Licence et toute Commande ultérieure ne seront qu'entre Vous et Votre Vendeur et qu'aucune autre entité Ricoh ou distributeur autorisé ne peut être tenu responsable de la fourniture du Service ou de tout service connexe par Votre Vendeur à Vous. Dans votre commande ou à la demande de Ricoh ou de votre Vendeur, Vous devez identifier les Appareils et leurs emplacements qui seront couverts par le Contrat de Licence et désigner un ou plusieurs employés comme administrateur du Service (« **Administrateur** ») en plus de tout autre détail raisonnablement demandé pour configurer ou administrer le contrat de licence ou le service.

3.2 Dans un délai raisonnable suivant la réception de la Commande, Votre Vendeur évaluera la Commande et confirmera les informations nécessaires pour fournir le Service

et émettra une confirmation de Commande, indiquant son acceptation de la Commande et le début du Contrat de Licence.

#### 4. Identifiant et mot de passe du Service

4.1 Après la confirmation de la Commande émise par votre Vendeur, Ricoh, si nécessaire, lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers désigné, émettra et enverra à l'Administrateur un identifiant d'Administrateur et un mot de passe d'Administrateur nécessaires à l'utilisation du Service.

4.2 L'utilisation du Service par vos employés nécessite l'attribution d'un identifiant utilisateur et d'un mot de passe émis par l'Administrateur. Vous êtes seul responsable de la sélection des utilisateurs du Service (collectivement les « Utilisateurs ») et de l'attribution des identifiants utilisateurs et des mots de passe à Vos employés qui utilisent le Service en tant qu'Utilisateurs et du contrôle de ces identifiants et mots de passe ou autres contrôles d'accès. Vous êtes responsable de tout accès ou utilisation du Service par les Utilisateurs. En outre, vous obligerez tous les Utilisateurs à se conformer à tous les termes du Contrat de Licence et à leur fournir une copie si nécessaire.

#### 5. Préparation du service

5.1 Vous reconnaissiez et acceptez que le commencement et l'utilisation du Service sont soumis à des actions de configuration telles que définies par Ricoh et/ou Votre Vendeur et/ou telles qu'énoncées dans la documentation, et qui peuvent inclure le téléchargement à partir du site Web tel que désigné par Ricoh et l'installation du Logiciel ou des Applications sur les Appareils concernés identifiés dans la Commande. Ricoh peut télécharger et installer automatiquement le Logiciel ou les Applications, y compris les Mises à jour (telles que définies dans la Section 8.2) sur les Appareils.

5.2 Vous acceptez que votre accès au Service sur ces Appareils soit valide pour la durée du Contrat de Licence et (le cas échéant, comme dans le cas d'appareils loués) tant que vous disposez des droits de licence pour utiliser ces Appareils. Il est de votre responsabilité de choisir la période de licence appropriée pour les Appareils concernés.

5.3 Le Service, y compris les Logiciels et les Applications (à l'exception des Logiciels tiers) sera et restera à tout moment un Droit de Propriété Intellectuelle de Ricoh (défini dans la Section 11.1 des présentes), et vous utiliserez le Service conformément aux restrictions énoncées dans les présentes en ce qui concerne les Droits de Propriété Intellectuelle de Ricoh.

5.4 Pour le début de l'utilisation du Service, chacun des Utilisateurs doit, à ses propres frais et sous sa responsabilité, préparer toute information, logiciel, appareil et/ou tout autre appareil (y compris les appareils mobiles ou les ordinateurs personnels) nécessaires pour le Service tel que désigné par Ricoh, et Vous devez respecter toutes les conditions appliquées à ces appareils qui peuvent être imposées ou requises par Ricoh ou tout tiers, y compris, sans limitation, tout contrat de licence conclu par Vous et ledit tiers.

#### 6. Redevances

6.1 En contrepartie du Service, vous devrez payer les redevances applicables conformément aux conditions de paiement énoncées dans la confirmation de Commande ou le Contrat de Licence (et dans le cas où celles-ci ne sont pas spécifiées, toutes les redevances seront facturées à l'avance et payables dans les 30 jours suivant la date de la facture). Le non-paiement de la ou des redevance(s) concernée(s) sera un motif de suspension du Service ou de résiliation du Contrat de Licence et de Votre accès au Service.

6.2 En plus des redevances applicables, sauf indication contraire expresse dans le Contrat de Licence, Vous serez

responsable et acceptez de payer tous les impôts, droits, charges et frais réglementaires de quelque type que ce soit qui sont, ou peuvent à l'avenir être, évalués en relation avec la fourniture ou l'utilisation du Service, y compris, mais sans s'y limiter, les taxes locales, de comté, d'Etat, fédérales ou étrangères, y compris la TVA, les ventes, les droits, l'utilisation, le privilège, l'accise, les recettes brutes des services publics, les télécommunications, Internet, les services publics ou autres évaluations similaires.

6.3 En plus des redevances applicables pour le Service, vous êtes responsable des redevances et des frais, le cas échéant, associés à l'utilisation et à l'exploitation de vos appareils mobiles et ordinateurs personnels, tels que les frais de messagerie et le temps d'antenne, et les coûts d'accès à Internet.

6.4 Sauf indication contraire dans le Contrat de Licence, toutes les redevances doivent être payées en totalité avant le début du Service.

#### 7. Durée

Le Contrat de Licence prendra effet à la date d'acceptation de Votre Commande par Votre Vendeur. Sauf résiliation conformément aux termes du Contrat de Licence, Vous êtes autorisé à utiliser le Service pendant la période spécifiée dans le Contrat de Licence, sous réserve du paiement des frais correspondants.

#### 8. Licence d'utilisation du Service

8.1 Sous réserve de l'émission de la confirmation de commande par Votre Vendeur, Ricoh Vous accorde par les présentes une licence limitée, non exclusive, non cessible, non sous-licenciable et non transférable pour accéder et utiliser le Service sur les Appareils pour la durée spécifiée dans le Contrat de Licence et pour permettre aux Utilisateurs d'utiliser le Service uniquement à des fins professionnelles et non à des fins de distribution ou de revente ultérieure. Le Contrat de Licence ne sera pas réputé vous transférer la propriété, le titre ou les droits de propriété ou d'autres droits de propriété intellectuelle au Service. Tous les droits non expressément accordés en vertu des présentes sont réservés à Ricoh et/ou à ses concédants de licence. Ricoh garantit qu'il a le droit de vous permettre d'utiliser le Service conformément aux termes du Contrat de Licence.

8.2 Ricoh se réserve le droit de modifier, d'ajouter ou de supprimer des fonctionnalités ou des fonctions du Service, ou de fournir des correctifs de programmation, des améliorations, des corrections, des mises à jour et des mises à niveau du Service, des Logiciels et des Applications (collectivement, « Mises à jour »), et de Vous convertir à de nouvelles versions de ceux-ci à tout moment à sa seule discrétion, sans préavis et sans encourir aucune responsabilité ; à condition toutefois que Ricoh n'ait aucune obligation de fournir de telles Mises à jour. En acceptant le Contrat de Licence et en utilisant le Service, Vous acceptez que les Mises à jour automatiques puissent être appliquées.

8.3 Vous vous engagez à superviser et contrôler l'utilisation du Service et à vous assurer que le Service est utilisé par les Utilisateurs conformément aux termes du Contrat de Licence. Si un Utilisateur utilisant le Service viole l'une quelconque des conditions du Contrat de Licence, Vous acceptez d'être responsable envers Ricoh en vertu du Contrat de Licence comme si la violation concernée avait été commise par Vous et acceptez d'indemniser et de dégager de toute responsabilité Ricoh et les Parties Indemnisées de Ricoh (telles que définies dans la Section 14) pour tout dommage, perte causée ou frais encourus suite à une telle violation et toute mauvaise utilisation du Service (telles que définies dans la Section 9).

#### 9. Utilisation abusive du Service

Vous acceptez et vous vous engagez à ce que Vous et les Utilisateurs n'utilisiez pas le Service à des fins illégales. Sans limiter ce qui précède, Vous garantissez que les Utilisateurs n'utiliseront pas le Service : (i) pour diffuser tout contenu ou matériel qui est préjudiciable, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, pornographique, diffamatoire ou autrement répréhensible en vertu des lois applicables ou des normes communautaires ; (ii) pour diffuser tout virus logiciel ou tout autre code informatique, fichiers ou programmes qui peuvent endommager, interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité de tout logiciel ou matériel informatique ou équipement de télécommunications ; (iii) pour télécharger, transmettre ou publier des données ou fichiers que Vous n'avez pas le droit de transmettre ou qui violeraient les droits de propriété intellectuelle ou les droits de propriété, de la publicité ou de la confidentialité, de tout tiers ou de toute réglementation applicable en matière de protection des données ; (iv) pour faciliter l'envoi de publicité non sollicitée ou non autorisée, de matériel promotionnel, de courrier indésirable, de spam, de chaînes de lettres, de systèmes pyramidaux, ou de toute autre forme de messages dupliqués ou non sollicités, commerciaux ou autres ; (v) pour utiliser le Service d'une manière qui vous permette d'éviter toute obligation de payer pour le Service, ou de perturber ou d'imposer une charge ou une demande indues au Service ou aux serveurs ou réseaux impliqués dans son fonctionnement ; (vi) pour obtenir un accès non autorisé au Service ou pour accéder (ou tenter d'accéder) au site d'un autre Utilisateur par l'un mot de passe ou tout autre moyen ; (vii) d'utiliser le Service pour causer ou avoir l'intention de causer de l'embarras ou de la détresse à, ou de menacer, de harceler ou d'envahir la vie privée d'un tiers ; ou (viii) d'utiliser le Service d'une manière qui est illégale ou qui viole une loi, une ordonnance, une règle ou un règlement local, étatique, national ou étranger (collectivement, une « utilisation abusive du Service »). Vous serez seul responsable de tout dommage à toute partie résultant d'une mauvaise utilisation du Service par Vous ou l'un des Utilisateurs.

## 10. Sécurité

10.1 Le Service utilise l'Internet public et les réseaux tiers, et Vous reconnaissiez qu'aucun Vendeur ne peut absolument empêcher les intrusions ou l'interception de données ou garantir la sécurité des informations transmises ou consultées sur Internet ou maintenues sur des serveurs distants. Vous êtes seul responsable de la sécurité de vos propres réseaux et ordinateurs, y compris, mais sans s'y limiter, la sélection et la maintenance de toute technologie anti-virus, de sécurité ou de prévention de la fraude et de telles configurations que vous pouvez juger nécessaires.

10.2 Vous êtes seul responsable de la sécurité de votre compte, du contenu et d'autres données/informations (sauf disposition contraire expressément convenue dans les présentes Conditions d'utilisation, comme l'accord de traitement des données applicable). Lorsque la durée du Contrat de Licence expire ou prend fin pour quelque raison que ce soit, Vous êtes responsable de prendre des mesures pour protéger la sécurité de votre compte et du contenu de vos Utilisateurs, telles que la suppression du contenu et d'autres données/informations, la désactivation des licences connectées aux Appareils qui sont utilisés pour le Service et la suppression du numéro de série de ces Appareils sur le site Web de Ricoh Smart Integration. Il vous incombe également de prendre les mesures appropriées pour sauvegarder le contenu de votre/Utilisateur et d'autres données/informations telles que la sauvegarde de ces données.

## 11. Propriété intellectuelle ; restrictions

11.1 Vous reconnaissiez et acceptez que le Service et tous les Logiciels et Applications (à l'exception des Logiciels ou Applications tiers qui sont soumis à des conditions de licence

de tiers) utilisent et contiennent des informations et technologies confidentielles et propriétaires de Ricoh et/ou de ses concédants de licence et incarnent les secrets commerciaux et la propriété intellectuelle de Ricoh et/ou de ses concédants de licence protégés par le droit d'auteur et d'autres lois, et par les dispositions des traités internationaux. Vos droits sur le Service et ses programmes pertinents sont limités aux droits de licence expressément accordés en vertu du Contrat de Licence, et Ricoh et/ou ses concédants de licence conservent tous les droits non expressément accordés dans le présent Contrat. Sans limiter ce qui précède, et en ce qui concerne le Service et ses programmes pertinents, Ricoh et/ou ses concédants de licence conservent tous les droits, titres et intérêts sur : (i) tous les programmes et le code du micrologiciel (source et objet), la fonctionnalité, la technologie, l'architecture système ou réseau, les bases de données, les outils, les rapports, les interfaces utilisateur, les URL et les noms de domaine et toutes les modifications qui y sont apportées ; (ii) toutes les marques (y compris les logos, slogans, noms commerciaux et marques de service), (iii) tous les secrets commerciaux, idées, inventions, brevets, droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle à cet égard ; (iv) toutes les évaluations, commentaires, idées et suggestions faites par Vous, même si elles sont incorporées ultérieurement et (v) toute modification ou œuvre dérivée développée à partir de ou à l'une des précédentes, y compris spécifiquement toute personnalisation, modification ou altération du Service pour Votre utilisation (collectivement, « les Droits de Propriété Intellectuelle de Ricoh »). Vous vous engagez à traiter, protéger et maintenir les droits de propriété intellectuelle de Ricoh comme strictement confidentiels et ne divulguerez pas les droits de propriété intellectuelle de Ricoh à un tiers. En outre, aucun droit, titre ou intérêt sur les marques de commerce, marques de service ou noms commerciaux de Ricoh et/ou de ses concédants de licence n'est accordé par le Contrat de licence. Vous ne devez en aucun cas modifier ou supprimer toute mention de copyright, de marque et/ou de propriété intellectuelle figurant sur ou contenue dans le Service. Les concédants de licence de Ricoh sont des tiers destinataires des dispositions du Contrat de Licence relatives à la propriété intellectuelle du concédant de licence qui a été intégrée au Service.

11.2 Vous vous engagez à ne pas modifier, altérer ou créer des œuvres dérivées basées sur tout ou partie des droits de propriété intellectuelle de Ricoh et, dans la mesure permise par la loi, Vous vous engagez à ne pas copier, rétroconcevoir, décompiler, désassembler ou tenter de découvrir le code source des droits de propriété intellectuelle de Ricoh. Vous vous engagez à ne pas utiliser les droits de propriété intellectuelle de Ricoh à des fins autres que celles prévues aux présentes, ou à dépasser la capacité de tout siège, serveur ou toute restriction similaire de volume ou d'utilisation. Vous ne devez pas revendre, louer, distribuer, héberger en tant que service, mettre à disposition pour le partage de temps, fournir sur une base de bureau de service ou autrement mettre à disposition pour le bénéfice de tiers (que ce soit contre rémunération ou autrement) le Service ou tout droit de propriété intellectuelle de Ricoh, en tout ou en partie. Vous devez informer vos employés et agents susceptibles d'avoir accès au Service des termes du Contrat de Licence, y compris les restrictions contenues dans le Contrat de Licence, et Vous devez vous assurer qu'ils respectent tous les termes du Contrat de Licence.

11.3 Vous reconnaissiez que Ricoh peut Vous fournir certains sites Web et services de tiers (collectivement, les « Services de tiers »). Lorsque vous sélectionnez des fonctionnalités qui permettent la connexion ou l'utilisation de Services tiers, il est de votre seule responsabilité d'obtenir un compte auprès de ce tiers et de payer tous les frais ou charges qui peuvent être évalués en relation avec votre utilisation de ces services. En outre, Votre utilisation de tout Service tiers sera soumise aux conditions générales des contrats de licence ou des conditions d'utilisation de tiers respectifs, avec lesquels Vous devez vous

mettre d'accord avant d'y accéder. Ricoh ne promeut, n'endosse, n'assume aucune responsabilité, ne garantit aucun Service tiers. Étant donné que Ricoh n'a aucun contrôle sur les Services tiers, vous convenez que l'utilisation de ces Services tiers est à vos risques et périls et convenez que Ricoh n'est pas responsable des pertes ou dommages que vous pourriez subir en utilisant ces Services tiers. Tous les Services tiers sont fournis par Ricoh SANS SUPPORT, « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE.

11.4 À la résiliation du Contrat de Licence (quel qu'en soit le cas), votre accès sera désactivé et vous ne pourrez plus utiliser le Service.

## 12. Défaillance ; Résiliation

12.1 Ricoh aura le droit de résilier le Contrat de licence si l'un des événements suivants se produit : (i) Vous omettez de payer en temps opportun les frais à Votre Vendeur énoncés dans le Contrat de licence relatif au Service et ce défaut se poursuit pendant une période de dix (10) jours après la réception de Votre avis écrit ; (ii) Vous déposez une requête en faillite, ou êtes déclaré en faillite, ou une requête en faillite est déposée contre Vous et n'est pas libéré dans les trente (30) jours, ou Vous devenez insolvable ou faites une cession au profit de créanciers ou d'un arrangement en vertu de toute loi sur la faillite, ou un séquestre est nommé pour Vous ou Votre entreprise ; ou (iii) d'exécuter ou de violer toute obligation, garantie, déclaration ou engagement en vertu du Contrat de licence et ce défaut se poursuit pendant une période de quatorze (14) jours après la réception de l'avis écrit. Comme Votre accès au Service est connecté à certains Appareils identifiés dans Votre Commande, si pour quelque raison que ce soit, Vos droits de licence pour utiliser certains Appareils cessent, Votre accès au Service connecté à ces Appareils sera résilié en même temps, sauf accord contraire avec Ricoh.

12.2 En plus de tous les autres droits qu'elle peut avoir en vertu des présentes, suite à un avis écrit et à la possibilité de remédier, Ricoh peut suspendre Votre accès au Service pour tout événement qui permettrait autrement à Ricoh de résilier le Contrat de Licence ou pour toute mauvaise utilisation du Service. En plus de ce qui précède, en cas de circonstances urgentes à la discréption raisonnable de Ricoh, Ricoh peut suspendre, refuser ou bloquer l'accès à ou l'utilisation de la page du portail, sans vous en aviser pour l'une des raisons suivantes : (i) pour se conformer à toute loi, règlement, ordonnance du tribunal ou autre demande ou ordonnance gouvernementale exigeant une action immédiate, (ii) pour empêcher toute interférence avec, dommage ou dégradation du service, (iii) pour éliminer une condition qui est potentiellement dommageable ou nuisible pour d'autres utilisateurs ou Ricoh, ou (iv) si le service est utilisé d'une manière qui peut exposer Ricoh à la responsabilité juridique. Si Ricoh, à sa seule discréption, estime que Vos actions ou omissions peuvent être considérées comme criminelles par nature, Ricoh peut transmettre les Informations de votre compte, y compris, sans s'y limiter, toute information personnellement identifiable, aux autorités compétentes pour enquête et poursuites.

12.3 Ricoh peut cesser de fournir le Service (tout ou partie de celui-ci) et/ou résilier le Contrat de Licence pour des raisons pratiques à tout moment après vous avoir fourni un préavis écrit d'au moins trente (30) jours calendaires et vous avoir remboursé la partie inutilisée des redevances de service annuels pour la période de service restante.

12.4 Si Ricoh résilie le Contrat de Licence pour quelque raison que ce soit, alors (i) Vous restez responsable de tous les redevances et frais encourus jusqu'à la date effective de résiliation en ce qui concerne le Service ; (ii) toutes les licences et tous les droits d'utilisation du Service seront résiliés ; (iii) Vous devez immédiatement retirer les droits de propriété intellectuelle de Ricoh et tout programme pertinent pour le Service des Appareils, de tous les appareils mobiles ou

ordinateurs sur lesquels il peut avoir été installé, et (iv) sauf indication contraire ci-dessus, Vous n'aurez pas droit au remboursement des redevances que Vous pourriez avoir payés en vertu du Contrat de Licence. Aucune des parties n'est responsable envers l'autre de tout manque à gagner, pertes de revenus, dommages ou coûts indirects ou consécutifs, pertes sur des contrats non exécutés, ou pertes de tout engagement ou investissement pris en vertu du Contrat de licence ou des déclarations des parties découlant ou résultant de la résiliation du Contrat de Licence ou de la perte de données, temps d'arrêt du réseau. Les dispositions du Contrat de Licence qui sont nécessaires pour donner effet à son intention et à ses buts survivront à la résiliation ou à l'expiration du Contrat de Licence.

12.5 Vous reconnaissiez qu'une violation de la restriction sur l'utilisation du Service, l'utilisation non autorisée du Service, des programmes pertinents ou des droits de propriété intellectuelle de Ricoh, ou une violation de la confidentialité causerait un préjudice irréparable à Ricoh pour lequel les recours légaux seraient insuffisants. Par conséquent, Ricoh peut demander une injonction immédiate ou tout autre recours devant un tribunal compétent en lien avec toute violation ou prétendue violation des dispositions du Contrat de Licence, sans la fourniture d'une caution ou d'un autre engagement. L'exercice d'un droit ou recours par Ricoh ne sera pas considéré comme une renonciation ou une forclusion du droit de Ricoh d'exercer tout autre recours judiciaire en vertu des présentes.

## 13. Exclusion de garanties et limitation des dommages-intérêts

13.1 Vous convenez qu'il existe des risques inhérents à la connectivité Internet qui pourraient entraîner la perte de vos données et de la confidentialité.

13.2 Le Service, les logiciels et applications concernés et tous les services connexes sont fournis « en l'état » sans aucune garantie. Toutes les garanties expresses, implicites et légales, y compris, sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, de titre et de non-contrefaçon, sont expressément rejetées. Dans toute la mesure permise par la loi, Ricoh décline toute garantie pour la sécurité, la fiabilité, la disponibilité, la rapidité et la performance du Service. Ricoh ne garantit pas que les fonctions exécutées par le Service seront sécurisées, privées, ininterrompues ou exemptes d'erreurs, que les serveurs qui le prennent en charge seront exempts de virus ou d'autres composants nuisibles, ou que le Service fonctionnera ou fonctionnera en conjonction avec tout autre produit ou répondra à vos besoins. Ricoh ne garantit pas l'exactitude ou l'exhaustivité de toute fonctionnalité ou application fournie par le Service. Vous comprenez et acceptez que le téléchargement ou la soumission de tout document ou de toute donnée, contenu, information, matériel ou image à Ricoh ou par l'intermédiaire du Service se fait à votre propre discréption et à vos risques et que vous serez seul responsable de toute perte, interception ou dommage à vos documents, données, contenu, images ou autres matériaux ou tout dommage à votre système informatique ou perte de données qui pourrait entraîner la soumission de tels documents, documents, données ou utilisation du Service. Pour éviter toute ambiguïté, vous êtes seul responsable de la sauvegarde de vos données et documents. Sans limiter ce qui précède, Vous acceptez que toutes les exclusions de garantie et de responsabilité énoncées dans cette section soient également appliquées au Service connecté du tiers et aux Appareils définis ci-dessus.

13.3 Dans toute la mesure permise par la loi, les « parties indemnisées de Ricoh » (telles que définies à la section 14 ci-dessous) ne seront pas responsables de tout manque à gagner, perte de revenus, bénéfices anticipés ou perte d'activité, dommages indirects, accessoires, consécutifs, spéciaux, exemplaires et punitifs, coût du capital, coût des biens de substitution, installations, services ou services de

remplacement, ou coûts d'arrêt, ou perte ou destruction de contenu ou de données découlant (i) de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser le Service, (ii) de toute transaction ou transmission effectuée par le biais ou facilitée par le Service, (iii) de toute réclamation attribuable à des défauts, erreurs, omissions ou autres inexacititudes les Services, (iv) l'accès non autorisé ou la modification de vos transmissions ou contenus, ou (v) toute autre question relative au Service, même si Ricoh a été informé de la possibilité de tels dommages. Nonobstant ce qui précède, la responsabilité des parties indemnisées de Ricoh pour : (a) décès ou blessures corporelles causés par la négligence des parties indemnisées de Ricoh ou de leurs agents ou employés ; (b) fausses déclarations frauduleuses, ou (c) toute autre responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée par la loi applicable obligatoire ; n'est pas exclue ou limitée par le Contrat de Licence, même si toute autre clause du Contrat de Licence suggérerait autrement que cela pourrait être le cas.

13.4 Si, pour une raison quelconque, la législation locale d'un pays dans lequel le Service est accessible ne permet pas de telles limitations ou exclusions, tout ou partie de ce qui précède peut ne pas s'appliquer à Vous. Dans ces juridictions, la responsabilité globale, tous dommages confondus, des parties indemnisées de Ricoh en vertu du Contrat de Licence et en relation avec le Service (que la responsabilité découle d'une rupture de contrat, d'une négligence ou pour toute autre raison) ne doit en aucun cas dépasser le plus élevé des montants suivants : (i) 5000 € (cinq mille euros) ou (ii) les montants totaux payés et payables par Vous pour l'utilisation du Service.

#### 14. Indemnisation

Vous comprenez et acceptez que Vous êtes personnellement responsable de toutes les activités menées par Vous et les Utilisateurs, ou sous votre compte et mots de passe, ou autrement en rapport avec votre utilisation du Service. Vous vous engagez à défendre, indemniser et dégager de toute responsabilité Ricoh Europe Plc et ses sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, sous-traitants et concédants de licence, ainsi que chacun de ses dirigeants, directeurs, agents et employés respectifs (collectivement, les « parties indemnisées Ricoh ») contre toutes pertes, dépenses et dommages, et contre toutes les poursuites, réclamations, jugements et coûts de tiers (y compris, mais sans s'y limiter, les dommages directs, accessoires, consécutifs, exemplaires et indirects), et les honoraires d'avocats raisonnables, résultant ou découlant de (i) toute donnée ou fichier soumis, transmis, stocké, utilisé ou traité par le biais du Service, y compris toute réclamation que ces données ou fichiers portent atteinte les droits de propriété intellectuelle de tiers, (ii) toute utilisation abusive du Service, (iii) votre violation de toute condition du Contrat de Licence, (iv) tout détournement de tout droit de propriété intellectuelle de Ricoh ou divulgation ou utilisation non autorisée des informations confidentielles de Ricoh, ou (v) des violations des dispositions d'exportation des présentes.

#### 15. Cession

Le Contrat de Licence est conclu intuitu personae ne peut être cédé ou transféré sans le consentement écrit exprès de Ricoh, lequel consentement peut être refusé à la seule discrétion de Ricoh. Toute cession prétendue ou tentée sans ce consentement est nulle et sans effet. Ricoh a le droit de céder le Contrat de Licence à toute société mère, filiale ou filiale, à toute entité dans laquelle elle est fusionnée ou avec laquelle elle est fusionnée ou à tout achat de la majorité de ses actifs. Ricoh peut, à sa seule discrétion, sous-traiter ou déléguer l'exécution de certaines parties du service, et peut modifier ces affectations de temps à autre sans préavis.

#### 16. Notification

Toute notification à donner en vertu du Contrat de Licence doit être écrite. Vous convenez que les parties se transmettront des notifications par courrier postal ou par un service de messagerie express reconnu à l'échelle nationale. Vous acceptez également l'utilisation du courrier électronique à votre adresse e-mail enregistrée dans les informations de compte de Ricoh pour toute notification qui vous est envoyée par Ricoh. Les notifications non électroniques peuvent vous être envoyées à toute adresse indiquée dans les informations de votre compte ou dans l'accord d'application applicable ou toute Commande ultérieure. Toutes les notifications sont réputées être reçues à la première des dates suivantes : réception effective par courrier express, douze heures après leur transmission électronique ou trois jours après la date d'envoi postal.

#### 17. Informations et données personnelles

Dans la mesure où Ricoh traite des données personnelles tout en vous fournissant des Services dans le cadre de ce Contrat, l'accord de traitement des données ([data process agreement](#)) s'appliquera et chaque partie respectera ses obligations en vertu de l'accord de traitement des données.

#### 18. Contrôles d'exportation

Vous devez vous conformer à toutes les lois, restrictions et réglementations sur l'exportation du département du commerce, du bureau du contrôle des avoirs étrangers du département du Trésor des États-Unis, ou d'autres agences ou autorités américaines ou étrangères, et Vous ne devez pas utiliser le Service pour exporter, ou permettre l'exportation ou la réexportation de tout contenu en violation de ces restrictions, lois ou réglementations. Vous déclarez et gardez que Vous et les Utilisateurs ne vous trouvez pas dans un pays soumis à des restrictions, que vous n'êtes pas des ressortissants ou des résidents d'un tel pays et qu'aucun des Utilisateurs ne figure sur la liste du département du Trésor des États-Unis des ressortissants spécialement désignés, des terroristes spécialement désignés et des trafiquants de stupéfiants spécialement désignés, ni sur la liste des ordonnances de refus du département du commerce des États-Unis. Vous acceptez également de ne pas utiliser le Service à des fins interdites par les lois des États-Unis ou d'autres pays, y compris, sans s'y limiter, pour le développement, la conception, la fabrication ou la production d'armes de destruction massive nucléaires, chimiques ou biologiques.

#### 19. Indépendance des Parties

Les parties sont et seront des contractants indépendants, et rien dans les présentes ne sera considéré comme faisant en sorte que le contrat de licence crée une agence, un partenariat, une relation de travail ou une coentreprise entre les parties.

#### 20. Force majeure

Aucune des parties n'est responsable du non-respect de ses obligations en vertu du Contrat de Licence ou des retards de livraison dus à des causes indépendantes de sa volonté, y compris, mais sans s'y limiter, les actes ou omissions de l'autre partie, les catastrophes d'origine humaine ou naturelle (y compris, sans s'y limiter, les tremblements de terre, les raz-de-marée, les inondations, les incendies, les ouragans et les tornades), les épidémies, les pénuries de matériel, les guerres, les émeutes, les actes terroristes, les grèves, les retards de transport, les virus, les défaillances de services publics, l'interruption des télécommunications ou du Service Internet, ou l'incapacité à obtenir de la main-d'œuvre ou du matériel. Le délai d'exécution d'une telle obligation est prolongé pour la période perdue en raison du retard.

**21. Loi applicable**

La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas au Contrat de Licence. Le droit applicable au Contrat de Licence est réputé être celui du pays où Ricoh ou votre Vendeur (tel qu'indiqué dans la confirmation de commande) est basé, et toute réclamation ou tout litige relatif au Contrat de Licence sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de ce pays, à l'exclusion des dispositions relatives au choix du droit applicable et aux conflits de lois. Si aucun lieu/pays (et donc aucune loi ni juridiction) n'est spécifié, la loi applicable sera la loi anglaise et les tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles auront compétence exclusive. Dans la mesure où la loi locale le permet, les parties renoncent à tout droit à un procès devant jury.

**22. Divisibilité**

Si une disposition du Contrat de Licence est jugée par un tribunal compétent comme contraire à la loi ou à l'ordre public, ou autrement inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur.

**23. Renonciation**

Le fait que l'une ou l'autre des parties aux présentes n'exerce pas à tout moment ses droits en vertu du Contrat de Licence ne constitue pas une renonciation à ces droits, et ce manquement n'empêche en aucune manière ladite partie d'affirmer ou d'exercer ultérieurement ces droits.

**24. Intégralité du Contrat de Licence**

Le Contrat de Licence constitue l'intégralité de l'accord entre les parties en ce qui concerne l'objet du Service. Aucun amendement ne prend effet sans accord écrit signé par les parties.

**25. Modification**

25.1 Ricoh aura le droit de modifier, en tout ou en partie, les conditions énoncées dans le Contrat de Licence de temps à autre par un préavis de sept (7) jours. Si Vous n'acceptez pas une telle modification, Vous pouvez résilier le Contrat de Licence par notification écrite à Ricoh. Vous serez réputé consentir à une telle modification après la date d'entrée en vigueur de celle-ci telle qu'indiquée dans ladite notification.  
25.2 En cas de divergence entre la version anglaise du Contrat de Licence et toute autre version linguistique du Contrat de Licence, la version anglaise du Contrat de Licence prévaut.

**26. Licence bêta**

26.1 Sous réserve des termes et conditions du Contrat de Licence, Ricoh peut vous accorder une licence gratuite limitée dans le temps, non exclusive, non cessible, non sous-licenciable et non transférable (« Licence bêta ») pour accéder et utiliser le Service sur les Appareils, pour permettre aux Utilisateurs d'utiliser le Service uniquement pour leur propre usage interne et à des fins de test uniquement et non à des fins commerciales ou toute autre distribution ou revente. Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être disponibles avec la version bêta.

26.2 Comme le Service sous une Licence Bêta vous est fourni gratuitement, la Licence Bêta est expressément limitée à une période de trente (30) jours à compter de la date d'activation du Service (ou toute autre période telle que définie dans la confirmation de commande), sauf résiliation anticipée. En utilisant une Licence Bêta, Vous comprenez et acceptez que votre droit d'utiliser le Service prendra fin automatiquement après la période de temps indiquée et par la suite, Vous ne serez pas en mesure de continuer à utiliser le Service jusqu'à

ce que vous achetiez une version payante de celui-ci (si elle est alors disponible).

26.3 Le service bêta peut inclure un support en ligne raisonnable si cela est stipulé dans le Contrat de Licence.

26.4 Après expiration de la Licence Bêta, Vous acceptez que Ricoh puisse vous contacter pour demander des commentaires afin d'améliorer directement la qualité du Service. Vous vous engagez à signaler toute faille, erreur ou imperfection découverte avec le Service. Ricoh déploiera des efforts raisonnables pour assurer la transparence de toute amélioration, modification et changement découlant du Service ou en relation avec celui-ci.

**II. CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE SERVICE**  
**RICOH Smart Integration LogicFlow ("l'Application")**

Les conditions générales suivantes s'appliquent en complément des Conditions Générales de Service ci-dessus et sont intégrées au Contrat de Licence conclu avec Vous pour l'utilisation de RICOH Smart Integration et de l'Application. Les termes non définis dans les présentes Conditions Spécifiques de Service auront la signification qui leur est donnée dans les Conditions Générales de Service.

EN INSTALLANT OU EN UTILISANT L'APPLICATION, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LES CONDITIONS DU CONTRAT DE LICENCE, Y COMPRIS LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE ET LES PRÉSENTES CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE SERVICE. VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ QUE LA PERSONNE ACCEPTANT LE CONTRAT DE LICENCE ET LES PRÉSENTES CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE SERVICE A PLEIN POUVOIR ET EST HABILITÉE POUR LE FAIRE. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE SERVICE, VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ À UTILISER L'APPLICATION ET VOUS DEVEZ CESSER IMMÉDIATEMENT D'UTILISER OU D'INSTALLER L'APPLICATION. DANS CE CAS, VOUS DEVEZ CESSER D'UTILISER L'APPLICATION ET RETOURNER LE SUPPORT SUR LEQUEL LE LOGICIEL EST STOCKÉ (LE CAS ÉCHÉANT) ET TOUTE LA DOCUMENTATION QUI L'ACCOMPAGNE.

**1. Commande et licence**

**1.1. Commande.** Avant l'installation et l'utilisation de l'Application, vous devez commander l'Application comme indiqué dans les Conditions Générales de Service.

**1.2. Licence.** Votre licence pour l'Application entrera en vigueur à la date à laquelle votre Commande pour l'Application est acceptée par votre Vendeur et sera valable pour la durée et les redevances indiquées dans votre Commande et sera soumise à toutes les restrictions d'utilisation telles que définies ci-dessous ou autrement convenues.

**1.3 Forfaits de Crédits et Achat.** L'Application est concédée sous licence d'achat de crédits. Le Client peut acheter un ou plusieurs forfaits comprenant un nombre spécifié de « Crédits » (« Forfait de Crédits »), comme indiqué dans la Commande applicable. Les Crédits n'ont aucune valeur monétaire ni remboursable et ne sont pas transférables, sauf disposition expresse des présentes.

**1.4 Durée du Contrat et Allocation Annuelle.** Les contrats sont valables pour une durée d'un (1) à cinq (5) ans (chacune étant une « Année Contractuelle »), comme indiqué dans la Commande. Les crédits achetés pour des Contrats pluriannuels sont alloués en versements annuels égaux à la date anniversaire de la Date d'Entrée en Vigueur pendant la Durée du Contrat.

**1.5 Report des Crédits Inutilisés.** Les Crédits inutilisés d'une Année Contractuelle sont automatiquement reportés sur l'Année Contractuelle suivante et restent utilisables tant que le Contrat entre le Client et le Vendeur reste en vigueur sans interruption.

**1.6 Contrats Supplémentaires et Chevauchement de Durées.** Si le Client conclut un nouveau Contrat de Crédits avant l'expiration d'un Contrat existant, tous les Crédits non expirés au titre du Contrat existant resteront disponibles jusqu'à la fin de la dernière Durée Contractuelle.

**1.7 Consommation de Crédits.** Les Crédits sont consommés page par page, chaque fois que l'Application traite une page via un flux de travail configuré. Le nombre de Crédits consommés par page dépend de la combinaison de fonctionnalités sélectionnées dans ce flux de travail. Les Administrateurs sont informés du coût total des Crédits par page lors de la configuration du flux de travail.

**1.8 Ajustement du coût des Crédits des Fonctionnalités.** Le Vendeur peut modifier le coût des Crédits de toute fonctionnalité moyennant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours. Toute modification de ce type s'applique prospectivement et sera reflétée dans le tableau de bord.

**1.9 Utilisation excédentaire.** Si le Client épouse tous ses Crédits disponibles, l'Application restera opérationnelle et le Client encourra des « Crédits excédentaires ». Les Crédits excédentaires devront être couverts par un Contrat ultérieur ou seront facturés au taux de crédit le plus élevé en vigueur à la fin de l'Année Contractuelle concernée.

**1.10 Indépendance de l'Appareil.** Les Crédits ne sont liés à aucun Appareil spécifique et peuvent être utilisés par les Utilisateurs autorisés.

**1.11 Expiration des Crédits.** Les Crédits restants à l'expiration ou à la résiliation du Contrat final (y compris les renouvellements) expireront automatiquement sans remboursement.

**2. Utilisation de services tiers de traitement de documents**

**2.1 Fournisseurs de technologies.** L'Application utilise un ou plusieurs modèles prédéfinis de traitement de documents par IA, actuellement proposés sous le nom de « Microsoft Azure AI Document Intelligence », ainsi que d'autres services tiers de traitement de documents par IA que le Vendeur peut intégrer ponctuellement (chacun étant un « Service tiers d'IA »).

**2.2 Conformité aux Conditions du Fournisseur.** Le Client s'engage à ce que ses Utilisateurs et lui-même n'utilisent pas l'Application d'une manière qui enfreindrait (i) le Contrat de services Microsoft (<https://www.microsoft.com/servicesagreement>), et (ii) tout contrat d'utilisateur final ou de service applicable à tout autre Service tiers, chacun tel que modifié de temps à autre et référencé dans la Documentation Produit.

**2.3 Sous-traitants ultérieurs et protection des données.** Le Client reconnaît et accepte que Microsoft et tout autre prestataire de services tiers agissent en tant que sous-traitants ultérieurs des données personnelles aux fins décrites dans le Contrat de traitement des données (« DPA »). Le Vendeur s'assure que chacun de ces sous-traitants ultérieurs offre un niveau de protection des données personnelles au moins équivalent aux exigences (a) des lois européennes applicables en matière de protection des données et (b) du DPA.

**2.4 Interruption ou modification du Service.** Si un Service d'IA tiers est substantiellement modifié, obsolète ou résilié, le Vendeur peut, à sa seule discrétion : (a) fournir un service de remplacement fonctionnellement équivalent ; (b) modifier l'Application afin de maintenir des fonctionnalités substantiellement équivalentes ; ou (c) interrompre la ou les fonctionnalités concernées moyennant un préavis d'au moins trente (30) jours. En cas d'interruption, le Vendeur remboursera tous les Crédits prépayés et non utilisés qui deviennent inutilisables uniquement en raison de cette interruption.

**2.5 Mises à jour des technologies tierces.** L'introduction d'un nouveau Service d'IA tiers sera reflétée dans une version mise à jour des présentes Conditions générales et communiquée au Client conformément aux dispositions relatives aux notifications prévues aux présentes, au moins trente (30) jours avant l'entrée en vigueur de la modification.